



**Par décision de Mgr Laurent Camiade,  
évêque par la Miséricorde de Dieu et la grâce du siège Apostolique,**

Paroisses :

L'abbé Romain MANGA, prêtre étudiant du diocèse de Ziguinchor, est nommé, à compter du 15 Août 2023, vicaire à la paroisse Saint-Martin en vallée d'Olt. Il résidera au presbytère de Prayssac.

L'abbé Bernard BRAJAT, jusqu'ici curé du groupement paroissial de Castelnau-Montratier, est déchargé de cette responsabilité, à compter du 1er octobre 2023, pour raison de santé. Il résidera prochainement sur Cahors. Nous le remercions pour toutes ses années de service pastoral, assumé, surtout depuis quelques temps, malgré une fragilité de santé importante.

L'abbé Christian ROBERT, curé du groupement paroissial de Montcuq, est nommé en outre, à compter du 1er octobre 2023, curé du groupement paroissial de Castelnau-Montratier. Les anciens groupements paroissiaux de Montcuq et de Castelnau ne formeront alors qu'un seul groupement paroissial, avec le projet d'ériger prochainement une paroisse nouvelle sur tout ce territoire.

L'abbé Jean-Robert MINKOKO, jusqu'ici prêtre du diocèse d'Idiofa, en RDC, arrive à la fin de son troisième contrat *fidei donum* au 31 août 2023. A sa demande et avec l'accord de Mgr José Moko Ekanga, évêque d'Idiofa, il sera incardiné dans le diocèse de Cahors à compter du 1er septembre 2023. En outre, l'abbé Jean-Robert Minkoko est nommé, à compter du 1er octobre 2023, vicaire au groupement paroissial de Montcuq-Castelnau-Montratier. Il résidera au presbytère de Castelnau.

L'abbé Bertrand CORMIER, curé du groupement paroissial de Souillac, est nommé en outre, à compter du 1er octobre 2023, curé du groupement paroissial de Martel-Cressensac. Les anciens groupements paroissiaux de Souillac et de Martel-Cressensac ne formeront alors qu'un seul groupement paroissial, avec le projet d'ériger prochainement une paroisse nouvelle sur tout ce territoire.

L'abbé Bernardin GOMEZ, vicaire au groupement paroissial de Souillac, est nommé en outre vicaire au groupement paroissial de Martel-Cressensac.

Pastorale des jeunes :

Après 17 ans comme responsable de l'Aumônerie de l'enseignement public et du service diocésain de la pastorale adolescente, l'abbé Mathias LECLAIR est déchargé, à sa demande, de



cette responsabilité. La mission de l'équipe diocésaine de la pastorale adolescente est ainsi conduite également à son terme. Nous exprimons ici une grande reconnaissance au père Mathias Leclair et à son équipe pour tout le travail accompli durant toutes ces années, au service des différentes aumôneries, des confirmands, des jeunes de notre diocèse et aussi de la Province de Toulouse, spécialement à travers des temps forts et des rassemblements ayant marqué les jeunes et leur ayant permis de progresser dans la foi et l'expérience de l'Église.

Le service diocésain de la pastorale des jeunes (sous la responsabilité de l'abbé Jean-Malo DE BEAUFORT), travaille à la mise en route d'une équipe de la Pastorale des Jeunes capable de coordonner, accompagner et stimuler, en lien avec tous les acteurs possibles, l'évangélisation de chaque âge (adolescents, étudiants, jeunes pros). Dans cette équipe, Mme Chantal BONNEMÈRE, animatrice en pastorale, reste partie prenante (une nouvelle lettre de mission devra lui être remise prochainement). La nouvelle feuille de route du service diocésain est en cours d'élaboration.

#### Formation permanente des prêtres :

« La formation permanente constitue une exigence non négociable dans la vie et dans l'exercice du ministère de chaque prêtre » (*Ratio fondamentale sur la formation des prêtres* de la congrégation du clergé publiée le 8 décembre 2016). La ratio nationale sur la formation des prêtres (8 septembre 2022) insiste sur la visée intégrative de cette formation permanente : « *trouver et établir son centre, et y revenir sans cesse, autour de la croix du Seigneur. [...] Dans la formation continue, il faut adjoindre au savoir-être et au savoir-faire, un savoir-devenir dans le jeu de toutes les relations qui font la vie d'un prêtre.* » (p. 139)

Dans le but de mettre en route quelques propositions diocésaines, si possible en lien avec d'autres diocèses de la province, l'abbé Mathias LECLAIR est nommé responsable de la formation permanente des prêtres. La feuille de route de ce service est en cours d'élaboration.

Par mandement,  
Chanoine Michel Cambon, *Chancelier*

+ *Laurent Camiade*



DIOCÈSE  
de CAHORS